

## Les mouvements de main d'œuvre Embauches, pertes d'emploi, départs volontaires

Mis en ligne le 18/10/2012

Voir l'étude de la DARES :

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2012-056.pdf>

L'emploi, avant d'être un stock de salariés en CDD ou CDI ou intérim, de demandeurs d'emploi, etc. est aussi un flux. Un flux de personnes qui sont embauchées et un flux de personnes qui quittent ou perdent leur emploi.

### Les mouvements de sortie de l'entreprise

Taux	Taux de sorties	fin CDD	Démis.	licencie. éco.	Licencie. non éco.	Rupture convention	Fin pér. essai	Départ retrai.
1-9 salariés	55,6	38	8,3	1,2	1,8	2,4	2	0,7
10-49 salariés	47,7	32	7,9	0,5	1,9	1,4	2,4	0,7
50 salariés et plus	49,2	37	5,2	0,3	2,1	0,7	1,8	1
Ensemble	50,3	35,8	6,8	0,6	2	1,3	2	0,8
Dont industrie	17,9	9,1	3,4	0,7	1,2	0,9	0,8	1,1
Construction	23,2	9,1	6,7	0,8	2,3	1,6	1,3	0,7
Tertiaire	62,6	46,4	7,7	0,5	2,1	1,4	2,4	0,8

Une même personne qui fait 10 CDD de un mois fait dans l'année 10 sorties. Les 50 % décrivent des mouvements, pas des individus ! Cela décrit bien des phénomènes importants de mobilité dans le fonctionnement du marché du travail.

Ainsi ce tableau montre qu'en 2010, les mouvements de sortie concernent l'équivalent de plus de la moitié des salariés des entreprises et détaille les motifs de ces sorties. Le nombre de sorties est plus important dans les petites entreprises et dans le secteur tertiaire, alors que l'industrie à un taux assez faible de départs.

Les fins de CDD constituent la majorité des motifs de sorties et ce taux est particulièrement élevé dans le secteur tertiaire. Le taux de sortie pour fin de CDD au contraire est plus faible dans l'industrie et la construction.

La démission est le deuxième motif de sortie et ce avant même les deux sortes de licenciement. On notera les taux modestes de sorties pour licenciement.

Le rythme des sorties baisse alors que l'âge augmente.

### **Les mouvements d'entrées**

Si la fin du CDD est la première raison des sorties, les 3/4 des embauches se font en CDD.

	Taux d'embauche en CDD
1-9 salariés	72,2
10-49	74,6
50 et plus	80,8
Ensemble	76,6
Dont industrie	63,7
Construction	53,3
Tertiaire	78,9

La différence la plus importante dans les entrées en CDD est entre le secteur tertiaire et les secteurs de l'industrie et de la construction. Le taux moyen est ici artificiel car industrie et construction ont des taux d'embauche en CDD assez bas.

### **Les femmes sont davantage embauchées en CDD que les hommes.**

	Taux d'embauche en CDD
Femmes	80,9
Hommes	71,5

### **Les rotations**

Le taux de rotation de la main-d'œuvre, qui représente la moyenne des taux d'entrées et de sorties (taux d'entrées et taux de sorties / 2), s'établit en 2011 à 51,7 %. Autrement dit les mouvements concernent l'équivalent de la moitié du nombre moyen des salariés. Rappelons toutefois qu'un même salarié peut connaître dans l'année plusieurs entrées et plusieurs sorties.

Le secteur tertiaire se démarque là encore avec un taux de 64,0 %, contre 25,6 % dans la construction et 18,7 % dans l'industrie.

Les secteurs ayant un taux de rotation élevé : Hébergement et restauration ; arts et spectacles ; édition, audiovisuel ; hébergement médico-social et action sociale.

Les secteurs ayant un taux faible de sorties : Production et distribution d'électricité ; fabrication de matériel de transport

Cas particulier : le secteur des « activités informatiques et service d'information », aux mouvements de main d'œuvre deux fois moins nombreux que la moyenne, opère des recrutements dans trois cas sur 4 sous CDI. Le premier motif de sortie est la démission.

	Taux de rotation
1-9 salariés	58,8
10-49 salariés	48,6
50 salariés et plus	49,9
Ensemble	51,7
Dont industrie	18,7
Construction	25,6
Tertiaire	64

Le taux de rotation est nettement plus élevé pour les femmes (63,6 %) que pour les hommes (42,3 %). Il est également plus important pour les moins de 30 ans (112,3 %, contre 37,4 % pour les salariés de 30 à 49 ans et 27,3 % pour les 50 ans ou plus).

Enfin, les ouvriers non qualifiés et les employés connaissent le taux de rotation le plus fort :

### **Catégorie socio professionnelle**

	<b>Taux de rotation</b>
Cadres	29,7
Professions intermédiaires	34,1
Employés	80,5
Ouvriers qualifiés	34
Ouvriers non qualifiés	85,1